

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — Vorstand des Hilfsvereins im Grossherzogthum Hessen für die Krankenpflege und Unterstützung der Soldaten im Felde, zu Händen des Vorsitzenden Herrn Hofgerichtsrath A. WEBER, à *Darmstadt*.

ITALIE. — Présidence du Comité central italien de secours aux militaires blessés, via del Quirinale, 64, à *Rome*.

LUXEMBOURG. — M. le docteur SCHMIT, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Luxembourg*.

MONTÉNÉGR. — M. l'Archimandrite Visarion Ljubisa, président, pour la Société monténégrine de la Croix rouge, à *Cettinje*.

NORWÈGE. — M. F. STANG, Conseiller d'Etat, président, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le lieutenant-général de STUERS, président, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix rouge, à *La Haye*.

PORTUGAL. — M. le docteur MARQUES, secrétaire, pour le Comité central portugais de secours aux militaires blessés. Rua de Ferregial de baixo, N° 5, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÉTRIUS GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de secours aux malades et aux blessés dans les guerres. Au Ministère des domaines, de l'empire, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. FR. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — Mgr MICHEL, archevêque métropolitain, président, pour la Société serbe de la Croix rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central suédois de secours aux militaires blessés, Armé-Förvaltningen, à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le Conseiller fédéral SCHENK, vice-président, pour le Comité de secours aux militaires suisses et à leurs familles, à *Berne*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

WURTEMBERG. — M. le docteur HAHN, président, pour la Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

Comité international. — Appel en faveur de la Société grecque (43^{me} circulaire), 113. — Agence internationale de Trieste, 115. — La Convention de Genève pendant la guerre d'Orient, 119. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 132.

Allemagne. — Correspondance de Berlin, 134.

Autriche. — Les dix premières années de la Société patriotique, 140.

Belgique. — L'Institut de droit international et le Croissant rouge, 142.

Danemark. — La guerre d'Orient, 144.

Grande-Bretagne. — La guerre d'Orient, 145. — L'ambulance de l'Ordre de St-Jean, 154.

Grèce. — Le conflit gréco-turc, 155.

Luxembourg. — La guerre d'Orient, 157.

Pays-Bas. — La Croix rouge aux Indes néerlandaises, 158.

Roumanie. — Aperçu des services rendus par la Société de la Croix rouge en 1877-78, 165.

Russie. — La guerre contre les Turcs, 167.

Serbie. — Instruction sur la Convention de Genève, 176. — Nouveaux statuts de la Société serbe, 179.

Suède. — La Société suédoise en 1877, 183.

Turquie. — La guerre de 1877-78, 189.

Le Bulletin international paraît tous les trois mois.

Prix, franco, pour un an et pour tous pays, six francs.

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).